SECTION 13
Chimie physique, théorique et analytique

Ces critères sont ouverts, non exclusifs, non hiérarchisés et non strictement cumulatifs.

Evaluation périodique des chercheurs

Critères communs à tous les chercheurs

Les chercheuses et chercheurs seront avant tout évalués sur la qualité et l'originalité de leurs contributions scientifiques sans se contenter d'un simple examen de critères quantitatifs ou bibliométriques. Ces derniers seront pris en considération en intégrant les spécificités des différentes sous-disciplines qui composent la section et en considérant le contexte local, national et international. L'évaluation périodique prend également en compte les autres dimensions de l'activité de recherche comme la diffusion de la culture scientifique, la valorisation ou le transfert des connaissances, les responsabilités collectives ou de management de la recherche, etc. L'évaluation d'une chercheuse ou d'un chercheur est par essence «multicritères».

Contributions scientifiques : La section examinera l'ensemble des productions (publications, conférences invitées, ...) en cherchant à faire apparaître le poids relatif des différentes contributions (travail de thèse, travail de post-doc, nouveau(x) sujet(s), ...). L'originalité et l'impact des travaux dans la communauté scientifique seront au cœur de l'évaluation, ainsi que les interactions avec les chercheuses et chercheurs d'autres disciplines ou sous disciplines. L'implication dans des programmes de recherche nationaux et internationaux sera évidemment considérée. La section examinera avec une acuité particulière les développements expérimentaux originaux et d'envergure ou les développements théoriques conduisant à l'écriture de logiciels diffusés dans la communauté.

Enseignement, formation, encadrement et diffusion de l'information scientifique : La section examinera attentivement tout type de participation à des actions de formation, de dissémination de savoir-faire, de vulgarisation scientifique, d'encadrement, d'organisation de réunions scientifiques ...

Transfert technologique, valorisation, relations industrielles: La section prendra en compte toute action de valorisation ou de transfert technologique dont les brevets, les procédés brevetés effectivement exploités ayant un poids particulier. Par ailleurs, ces critères seront examinés suivant les spécificités de la sous-discipline de la chercheuse ou du chercheur, celles-ci pouvant se présenter sous différentes formes et chacune ayant son bénéfice, direct ou indirect.

Objectifs et dynamisme de la recherche: Ce dernier critère est éminemment qualitatif. Il s'agit d'évaluer en quoi le projet de recherche, à court et moyen terme, s'inscrit dans une dynamique et dans un contexte national et international porteur. Le rôle moteur, le travail en équipe et la prise de risque seront ici, autant que possible, évalués.

Remarques importantes pour la rédaction du dossier: La section conseille vivement de présenter la liste des publications en faisant clairement la distinction entre les articles parus dans des revues internationales à comité de lecture, les actes de congrès, les revues sans comité de lecture et les articles de vulgarisation. Il est également conseillé de faire apparaitre l'auteur

correspondant. De même pour les présentations orales, il conviendra de préciser la nature de celles-ci (communication orale, invitée, séminaire, etc.) et le rôle de la chercheuse et du chercheur (oratrice, orateur ou co-autrice, co-auteur). Il est important qu'un résumé signalétique puisse être communiqué aux membres de la section, que les relations entre l'information scientifique et les données quantifiables apparaissent de manière claire et que les rapports d'activité «à vague» et «mi-vague» soient concis.

Critères spécifiques selon les grades

Chercheuses et Chercheurs CRCN

Pour une chercheuse et chercheur récemment recruté, en plus des critères communs précédents, la section suivra la bonne intégration de la chercheuse et du chercheur dans son nouvel environnement. La prise d'autonomie et l'appropriation des sujets de recherche seront des critères d'importance croissante au fur et à mesure du parcours de recherche de la chercheuse et du chercheur.

Chercheuses et Chercheurs CRHC

En plus des critères communs précédents, il s'agira d'évaluer la continuité et la progression d'une activité de recherche significative et/ou l'implication dans des activités d'administration de la recherche, de formation ou de valorisation.

Chercheuses et Chercheurs DR2

En plus des critères communs, la section examinera le rôle de la chercheuse et du chercheur dans l'animation et le management de la recherche, celui-ci pouvant prendre différentes formes (direction d'équipe, animation de réseau, implantation de nouvelles thématiques, participation à des organisations de congrès, d'évaluation, engagement actif dans des sociétés savantes...). Le rayonnement national et international de la chercheuse et du chercheur sera un critère important.

Chercheuses et Chercheurs DR1 et DRCE

En plus des critères communs et de ceux énumérés pour le grade DR2, les aspects de responsabilités collectives, organisation ou gestion de la recherche, distinctions et rayonnement prendront naturellement un poids plus important. Par exemple, la section examinera les directions d'équipe ou de laboratoire, la participation à la direction de programmes de recherche, l'animation de réseaux nationaux et internationaux, la participation à des comités et commissions nationales et internationales, l'appartenance à des comités éditoriaux de revues, la participation à des organisations de congrès, les distinctions, les invitations prestigieuses,...

Avancement de grade des chercheuses et chercheurs

Critères communs à toutes les chercheuses et tous les chercheurs.

Se référer aux critères précédemment définis pour l'évaluation. Une attention particulière sera apportée aux travaux depuis le dernier avancement de la chercheuse ou du chercheur.

Critères spécifiques selon les grades

Avancement au grade CRHC

En plus des critères communs précédents, le dossier devra fournir les éléments permettant d'évaluer l'évolution de la carrière depuis le recrutement. La section examinera la qualité et la pertinence des travaux réalisés, l'adaptation et l'intégration des projets au sein de son équipe et ses projets à moyen terme. La section examinera également l'implication dans la vie scientifique et son animation que ce soit au niveau local, national ou international.

Avancement au grade DR1

En plus des critères communs précédents, la section considérera les points suivants :
- Originalité, ouverture thématique et créativité qui s'illustrent par une production scientifique de qualité et soutenue.
- Rayonnement national et international.
- Direction, qualités d'animateur d'une équipe, d'une formation CNRS ou d'autres instances d'organisation/structures de la communauté scientifique.

Avancement au grade DRCE

Pour évaluer une candidature DRCE, la section reprendra l'ensemble des critères retenus pour un avancement DR1 en considérant l'aspect « exceptionnel » de ceux-ci. Notamment, le rayonnement international, l'envergure, la qualité scientifique du candidat dont témoigne une production scientifique soutenue, son implication et son rôle dans l'organisation de la recherche devront être tout aussi exceptionnels.

Remarques : En plus des remarques présentées pour l'évaluation de l'activité des chercheuses et chercheurs, la candidate ou le candidat doit faire ressortir les éléments forts de son activité qui seraient susceptibles de justifier sa promotion, par exemple en indiquant expressément dans le résumé signalétique les publications et travaux qu'il/elle considère comme les plus significatifs.

Recrutement des chercheurs

Critères communs à toutes les chercheuses et tous chercheurs

Les mêmes considérations générales et critères tels que ceux détaillés dans le document «avancement au grade des chercheuses et chercheurs» sont à prendre en compte «pour le recrutement des chercheuses et chercheurs».
D'une manière générale, le jury considèrera trois types de critères dont le poids sera modulé suivant le grade considéré et le parcours dans la recherche de la chercheuse ou du chercheur :
- Mesurables, tels que: la qualité du parcours scientifique, séjours à l'étranger et dans l'industrie, nombre et qualité des publications dans des revues à comité de lecture et brevets (y compris extension, cessions de licences), conférences invitées dans des congrès, encadrement de chercheuses, chercheurs et doctorantes, doctorants, enseignement, mobilité thématique, participation à des comités de lecture, organisation de congrès.
- Scientifiques, tels que : intérêt scientifique et/ou technologique du ou des thèmes de recherche, du ou des projets (à situer dans le contexte national et international), innovation et valorisation, compréhension et explication, prise de risque et nouveauté.
- Créativité, envergure scientifique, rayonnement.

Critères spécifiques selon les grades

Accès au grade CRCN

En plus des critères communs précédents, les critères suivants seront considérés:
- La compréhension et la valeur du projet scientifique, la capacité de la candidate ou du candidat à le développer dans le cadre du laboratoire d'accueil envisagé.
- Une mobilité géographique ou thématique éventuelle.
- La motivation de la candidate ou du candidat, sa capacité d'adaptation au travail d'équipe et le développement de ses projets à moyen terme.

Accès au grade DR2

En plus des critères de production, de qualité et de pertinence, l'originalité des travaux sera prise en compte. De plus l'aptitude de la candidate ou du candidat à encadrer et/ou diriger la recherche sera fortement considérée. Toutefois, la valeur scientifique telle qu'elle est explicitée dans les critères précédents restera le poids fort et central de l'évaluation.

Accès au grade DR1

En plus des critères précédents:
- Créativité, illustrée par une production scientifique de qualité et soutenue depuis le début de la carrière.
- Envergure scientifique, évaluée sur la base de la qualité de la production scientifique.
- Rayonnement, notamment au niveau international.
-Qualités d'animation d'une équipe, d'une formation ou d'autres instances d'organisation de la communauté scientifique.

Remarques : Les remarques de présentation du dossier concernant l'évaluation et l'avancement de grade restent valables pour un recrutement.